

## Éditorial

---

Volume 19, Number 1, 2006

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/1008487ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/1008487ar>

[See table of contents](#)

---

Publisher(s)

Presses de l'Université du Québec

ISSN

0776-5436 (print)

1918-9699 (digital)

[Explore this journal](#)

---

Cite this document

(2006). Éditorial. *Revue internationale P.M.E.*, 19(1), 7–8.

<https://doi.org/10.7202/1008487ar>

## Éditorial

*L'une des exigences de la Revue internationale PME est qu'un article qui y est publié devrait faire progresser la théorie dans le domaine de la PME et de l'entrepreneuriat. Un manuscrit soumis à la Revue peut ainsi être refusé ou demander un remaniement initial important si l'on n'y retrouve aucun cadre conceptuel du phénomène étudié, ou si ce cadre ne s'appuie que sur la littérature, soit une description séquentielle mais conceptuellement désorganisée et prolixes des études précédentes du phénomène, plutôt que sur la théorie. Mais qu'entend-on par la théorie et comment déterminer qu'un article apporte une contribution théorique ?*

*En l'absence de consensus à ce sujet, nous souscrivons à la vision de Weick (1995) basée sur le compromis dynamique entre « théorisation » (le processus) et « théorie » (le produit). Des références bibliographiques, des données, des listes de variables ou de construits, des figures ou des hypothèses ne peuvent par elles-mêmes constituer une théorie (Sutton et Shaw, 1995), mais doivent être présentées et articulées dans un contexte de théorisation, la clé de la contribution théorique se trouvant selon Weick (p. 389) précisément dans ce contexte (« ce qui venait auparavant, ce qui viendra par après »). Ainsi, cette théorisation peut s'effectuer à partir de une ou plusieurs théories existantes (propres à la PME et à l'entrepreneuriat ou « empruntées » à un autre domaine, par exemple à la théorie des organisations ou à une discipline comme la sociologie), que l'on pourra appliquer, adapter, intégrer ou développer, ou directement à partir du phénomène étudié dans le cas de la théorisation ancrée ou de la recherche évaluative.*

*Eu égard à la contribution théorique d'un manuscrit soumis à la Revue, l'une des tâches essentielles des auteurs est de définir de façon claire, précise et succincte les construits clés qui composent le cadre théorique ou conceptuel appliqué au – ou émergeant du – phénomène sous étude, en précisant en quoi de nouveaux construits ajoutent de la valeur par rapport aux construits existants. Dans la mesure où la théorie répond avant tout au pourquoi des phénomènes et concerne leurs interrelations causales, structurelles ou temporelles, les auteurs doivent aussi spécifier les relations postulées entre les construits, en explicitant la nature et le sens de la relation ou le rôle des construits qui y participent. En fin de compte, nous plaidons en faveur d'un certain équilibre, toujours délicat, entre les aspects théorique et empirique de la recherche, et ce, quelles que soient la position épistémologique, la stratégie et les méthodes de recherche.*

*Les lecteurs pourront évaluer dans quelle mesure les articles et la note de recherche publiés dans ce premier numéro de 2006 répondent au propos précédent en faisant progresser la théorie dans le domaine de la PME et de l'entrepreneuriat. Ainsi, dans le premier article, Cécile Ayerbe de l'Université de Nice, Sophia-Antipolis aborde à travers trois études de cas la question de la complémentarité entre les*

*innovations technologique et organisationnelle ainsi que leurs mécanismes de diffusion. Pour leur part, Robert H. Desmarteau et Anne-Laure Saives, de l'Université du Québec à Montréal s'appuient sur les travaux de Marchesnay et de Torrès pour proposer un modèle d'affaires « ouvert » spécifique aux TPE et pour valider ce modèle dans le secteur de la biotechnologie. Écrit par Christophe Germain d'Audencia Nantes, École de management, le troisième article traite des caractéristiques des tableaux de bord implantés dans les PME ainsi que des différences à cet égard entre les pratiques des entreprises familiales et celles des filiales de groupe. Abordant l'innovation et la coopération en tenant compte des théories de l'organisation à base cognitive, l'article de Frédéric Huet de l'Université de technologie de Compiègne analyse les pratiques coopératives de PME françaises et les impacts de l'apprentissage coopératif sur la capacité d'innovation de ces entreprises. La note de recherche de Marie-Thérèse Um-Ngouem de l'Université de Douala conclut ce numéro en offrant une réflexion sur la caractérisation des microcomportements des TPE dans les pays en voie de développement, en tant qu'objet spécifique d'étude des pistes de recherche reliées à ce type d'entreprises.*

*Bonne lecture!  
Le rédacteur en chef*

## **Bibliographie**

- SUTTON, R.I. et B.M. SHAW (1995), «What theory is not», *Administrative Science Quarterly*, vol. 40, p. 371-384.
- WEICK, K.E. (1995), «What theory is not, theorizing is», *Administrative Science Quarterly*, vol. 40, p. 385-390.

Revue internationale P.M.E., vol. 19, n° 1, 2006